

# ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juillet 2018

---

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 1177)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 471

présenté par  
Mme Fabre

-----

### ARTICLE 19

À la fin de l'alinéa 36, substituer la référence :

« L. 6321-16 »,

la référence :

« L. 6313-1 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de rectification d'une erreur de référence.